

Michel BRIGAUT
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit

19, boulevard de Gourgues
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Tél. 01 48 66 08 23

Fax 01 64 02 23 33

**MISSION LOCALE
DU BASSIN CHELLOIS
3, rue du Révérend Père Chaillet
77500 CHELLES
Association
Siret : 412 662 793 00030**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice 2008

Michel BRIGAUT

*Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit*

**MISSION LOCALE
DU BASSIN CHELLOIS**
3, rue du Révérend Père Chaillet
77500 CHELLES

Association
Siret : 412 662 793 00030

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 21 décembre 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur:

- Le contrôle des comptes annuels de La Mission Locale du Bassin Chellois tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Michel BRIGAULT

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit

1° Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2° Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

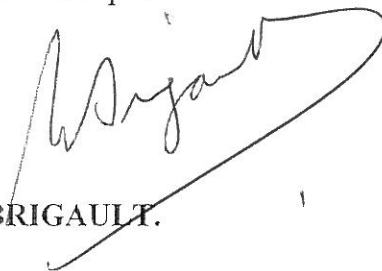
3° Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier.

Aulnay sous bois le 20 avril 2009

Le commissaire aux comptes



Michel BRIGAULT.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant brut	Amorts	Net Exercice 2008	Net Exercice 2007
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Frais établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, breveté droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes/immobil. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, outillage	1.839	1.839	0	0
Autres immobilisations corporelles	68.509	50.244	18.265	26.933
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres rattachés à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
ACTIF IMMOBILISE	70.348	52.083	18.265	26.933
STOCKS ET EN COURS	375		375	200
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES				
CRÉANCES				
Créances clients				
Autres créances	38.223		38.223	61.788
Valeurs mobilières de placement	88.262		88.262	88.262
Disponibilités	119.984		119.984	91.643
COMPTE DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1.723		1.723	1.821
ACTIF CIRCULANT	248.567		248.567	243.714
Charges à répartir s/ plusieurs exercices				
TOTAL GÉNÉRAL	318.915	52.083	266.832	270.647
- Dont droit au bail				
- Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
- Dont à plus d'un an (brut)				
- Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
- Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
- Dons en nature restant à vendre				
- Autres				

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2008	Exercice 2007
CAPITAUX PROPRES		
<i>RÉSERVES :</i>		
Fond de roulement	76.481	76.481
Réserve statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	54.999	59.394
Résultat de l'exercice	2.192	(4.395)
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	133.672	131.480
Subvention d'investissement	5.624	7.244
Provisions réglementées		
TOTAL I	139.296	138.724
FONDS DEDIES SUR SUBV DE FONCTIONNEMENT	11.340	6.661
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12.572	3.800
TOTAL II	23.912	10.461
DETTES		
<i>DETTES FINANCIÈRES :</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<i>DETTES D'EXPLOITATION :</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14.883	37.528
Dettes fiscales et sociales	61.624	54.361
Autres		
<i>DETTES DIVERSES :</i>		
Autres dettes	27.117	29.573
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
TOTAL III	103.624	121.462
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	266.832	270.647
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		
Sur legs acceptés		
Autres		

COMPTE DE RÉSULTAT

201209

RUBRIQUES	Exercice 2008	Exercice 2007
Subventions de l'Etat et Organismes Public	148.944	102.035
Subventions des Collectivités Territoriales	280.763	267.518
Subventions liées aux activités spécifiques	13.734	46.262
Autres produits		
Reprise sur amortissements, transfert de charges	6.752	55.501
PRODUIT D'EXPLOITATION	450.193	471.316
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	104.778	126.234
Impôts, taxes et versement assimilés	14.988	12.783
Salaires et Charges	313.269	314.166
Dotations amortissements sur immobilisations	8.669	4.992
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations provisions pour risques et charges	8.772	800
Autres charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	450.476	458.975
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(283)	12.341
Autres intérêts et produits assimilés	4.764	1.399
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS FINANCIERS	4.764	1.399
Intérêts et charges assimilés		25
CHARGES FINANCIÈRES		25
RÉSULTAT FINANCIER	4.764	1.374
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4.481	13.715
- Dont : Dons, legs et donations, produits liés à des financements réglementaires, ventes de dons en nature		
- Y compris redevances de crédit-bail : Mobilier		
Produits exceptionnels sur opération d'exploitation	7.527	1.620
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7.527	1.620
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	14.780
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5	14.780
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7.522	(13.160)
Ressources non utilisées sur subventions	9.811	4.950
TOTAL DES PRODUITS	462.484	474.335
TOTAL DES CHARGES	460.292	478.730
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2.192	(4.395)
Produits : Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges : Secours en nature		
Mise à disposition		
Personnel bénévole		

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

D - AUTRES INFORMATIONS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

1. BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Il n'y a pas eu investissements réalisés au cours de cet exercice

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Matériel informatique		
Matériel de transport		

Note n° 2 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau	linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	linéaire	5 à 10 ans

Note n° 3 : Evaluation des stocks consommés

Les stocks suivants :

Tickets services Accor DDASS

Le coût d'achat est composé de mise à disposition de bons alimentaires d'une valeur unitaire de 5 euros

Note n° 4 : Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	38.223	38.223	
Charges constatées d'avance	1.723	1.723	
TOTAL	39.946	39.946	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Note n° 5 : Participation, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2008, il existe une plus-value latente de 11.000 € sur le portefeuille de SICAV détenu.

2. BILAN PASSIF

Note n° 6 : Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves ⁽²⁾				
Report à nouveau	59.394		4.395	54.999

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

Note N°7 : Réserve pour projet associatif

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement : transfert vers le compte 1027)	Montant fin exercice
Fond de roulement	76.481				76.481
TOTAL	76.481				76.481

Note n° 8 : Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports ⁽¹⁾				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
				0

⁽¹⁾ Dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association et maintenues au passif.

Note n° 9 : Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	3.800	8.772		12.572
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				

DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour modifications de l'accueil	8.372,00
Provisions pour indemnités de départ en retraite	<u>4.200,00</u>

TOTAL PROVISIONS 12.572,00 (EUROS)

Note n° 10 : Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, est évalué et porté en compte « Provisions pour risques et charges ».

Note n° 11 : Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14.883	14.883		
Dettes fiscales et sociales	61.624	61.624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	27.117	27.117		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	103.624	103.624		
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Note n° 12:

Fonds dédiés – Tableau de suivi

Situations Ressources	Montant initial (1)	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Fonds non engagés au cours de l'exercice à rembourser (compte 4431)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194) D=A-B+C
D.D.A.S.S	1.710,90	1.710,90		182,00		1.528,,90
F.I.P.J 2007	4.950,00	4.950,00		4.950,00		0,00
F.I.P.J 2008					9.811,08	9.811,08
TOTAL	6.660,90	6.660,90		5.132,00	9.811,08	11.339,98

Note n° 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	18.923	7.320
Fournisseurs factures non parvenues	18.605	7.563

Note n° 14 : Dettes fiscales et sociales

U.R.S.S.A.F	25.843,00
Formation continue	4.815,00
Congés payés et charges	23.600,00
ICIRS prévoyance	1.470,51
G.A.R.P	4.215,00
Indemnités journalières	578,71
Caisse de retraite	1.007,02
Médecine du travail	95,11
TOTAL	61.624,35 (EUROS)

Note n°15 Autres dettes

Remboursement F.I.P.J	27.116,55
TOTAL	27.116,55 (EUROS)

Note n° 16 : Ventilation des subventions

	Chiffre d'affaires
Subventions de l'Etat et Organismes Publics	148.944,20
Subvention Conseil Général	12.158,00
Subvention Conseil Régional	90.572,37
Subvention Collectivités Territoriales	78.032,50
Subventions liées aux activités spécifiques	13.734,00
Total	443.441,07 EUROS)

Note n° 17 : Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
-Directrice	1	
-Sous Directeur	1	
-Conseillers	4	
-Agent d'accueil	1	
-Assistante de direction	1	
-Conseillère A.N.P.E		1
TOTAL	8	2

Note n° 18 : Contributions volontaires en nature - Evaluation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Agent A.N.P.E	Estimation	40 550

Note n° 18 : Tableau de suivi des tickets services restant à donner

Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisées	Sorties	Stockées	Solde (stock final)
Bons alimentaires	200		510	600	290
TOTAL	200		510	600	290

Note n° 19 : Chèques mobilité

Michel BRIGAUT
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit

19, boulevard de Gourgues
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Tél. 01 48 66 08 23

Fax 01 64 02 23 33

**MISSION LOCALE
DU BASSIN CHELLOIS
3, rue du Révérend Père Chaillet
77500 CHELLES
Association
Siret : 412 662 793 00030**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Sur les conventions prévues à
L'article L 612-5 du Code de Commerce**

Exercice 2008

Michel BRIGAUT

*Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes Inscrit*

**MISSION LOCALE
DU BASSIN CHELLOIS**
3, rue du Révérend Père Chaillet
77500 CHELLES

Association
Siret : 412 662 793 00030

**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Sur les conventions prévues à
L'article L 612-5 du Code de commerce

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Aulnay sous Bois,
le 20 avril 2009.

Le Commissaire Aux Comptes


Michel BRIGAUT.